



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
23 novembre 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement
au service du développement
Troisième session
Genève, 2-4 février 2011
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Investissement public et développement

Partenariats investissement public-investissement privé pour le développement

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

L'investissement joue un rôle essentiel dans la promotion de la croissance et d'un développement durable en stimulant la compétitivité des pays, en créant des emplois et en réduisant les disparités sociales et les disparités de revenus. L'investissement public ne pouvant à lui seul suffire à répondre aux besoins fondamentaux, il est indispensable de faire appel à l'investissement privé (étranger et intérieur). Un moyen de mobiliser l'investissement privé pour le développement est de l'associer à l'investissement public. Les partenariats public-privé de diverses sortes comportent à la fois des avantages et des inconvénients. Il s'agit d'en exploiter au mieux les effets positifs et d'en maîtriser correctement les risques. Cela englobe de nombreux aspects, tels que la mise en place d'une réglementation appropriée, la définition de projets d'investissement adaptés à une coopération entre le secteur public et le secteur privé, la recherche de types de partenariat offrant les meilleures possibilités d'atteindre des objectifs de développement, et une bonne répartition des risques entre le secteur public et le secteur privé. D'autres questions fondamentales concernent le renforcement de la coopération régionale et l'appui de la communauté internationale en vue de stimuler les partenariats public-privé dans des secteurs ou des domaines stratégiques, tels que le développement des infrastructures, l'atténuation des changements climatiques ou l'accroissement de la production agricole. Ces trois secteurs ont été considérés, à la deuxième session de la réunion d'experts, comme des secteurs clés pour ce qui était de renforcer les synergies entre investissements intérieurs et investissements étrangers.

Table des matières

Page

I.	Investissements publics et privés: perspectives macroéconomiques.....	3
A.	Tendances globales par région	3
B.	Investissement public, investissement privé et croissance économique	8
1.	Investissement public et croissance.....	8
2.	Investissement privé et croissance	9
3.	Partenariats investissement public-investissement privé et croissance économique.....	10
II.	Partenariats investissement public-investissement privé: études de cas	11
A.	Infrastructures.....	11
B.	Agriculture.....	14
C.	Changements climatiques.....	16
III.	Comment promouvoir l'interaction des investissements publics et des investissements privés	17
A.	Au niveau national.....	17
B.	Aux niveaux régional et international.....	19

Références

Figures

Figure 1	Investissement public et investissement privé dans le monde 1995-2009	4
Figure 2	Investissement public et privé dans les pays en développement et les pays en transition, 1995-2009	5
Figure 3	Investissement public et privé au niveau mondial, 1995-2009	6
Figure 4	Investissement public et privé (étranger et intérieur) en part du PIB, 1993-2009.....	7
Figure 5	Investissement privé en part du PIB, 1994-2009	9
Figure 6	Part des investissements étrangers, des investisseurs nationaux privés et des investisseurs nationaux publics dans les engagements d'investissements d'infrastructure	12

Encadré

Encadré 1	Partenariats internationaux entre instituts publics de recherche et STN: le cas d'Embrapa au Brésil	15
-----------	---	----

1. La troisième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement sera consacrée au thème: «Investissement public et développement». La première session (10 et 11 février 2009) avait été consacrée aux «aspects relatifs au développement des accords internationaux d'investissement», et la deuxième (3-5 février 2010), au thème «Investissement étranger direct, investissement intérieur et développement: renforcer les capacités productives». À sa cinquante-cinquième session, le Conseil du commerce et du développement a décidé que «la réunion d'experts examinera les partenariats investissement public-investissement privé dans des domaines revêtant une importance particulière pour le développement, et notamment la façon dont les politiques nationales, régionales ou internationales peuvent renforcer les synergies de ces partenariats» (TD/B/55/9, 1^{er} octobre 2008).

2. La présente note évoque les questions à examiner concernant les incidences sur le développement qu'ont les investissements, aussi bien publics que privés, notamment la conception et l'élaboration de mesures efficaces et dynamiques visant à stimuler les synergies des partenariats public-privé. Les experts examineront principalement trois études de cas portant sur les infrastructures, l'agriculture et les changements climatiques, trois domaines qui ont été considérés à la dernière session de la réunion d'experts comme des secteurs se prêtant à un renforcement des synergies entre investissements intérieurs et investissements étrangers, et à l'analyse de l'expérience de différents pays (TD/B/55/9), dans le contexte des partenariats investissement public-investissement privé. La présente note analyse également comment ces deux sources d'investissement – public et privé (à la fois intérieur et étranger) – ont évolué dans les pays développés et dans les pays en développement, en insistant sur les principales différences.

I. Investissements publics et privés: perspectives macroéconomiques

3. Au cours des trois dernières décennies, on a observé une transformation progressive du rôle des investissements publics¹ et privés dans la promotion du développement et de la croissance économique. Si une croissance économique plus dynamique exige un rôle plus actif du secteur privé et un partenariat renforcé entre investissement public et investissement privé, la récente crise financière a rappelé l'importance de l'investissement public pour stimuler la demande globale. En préalable à l'analyse des incidences de différents types d'investissement sur la croissance économique, la présente section examine les tendances et les modalités des investissements publics et privés aux niveaux mondial et régional.

A. Tendances globales par région

4. Globalement, l'investissement (public, privé intérieur et étranger direct) a plus que doublé entre 2002 et 2008 et s'est établi à 12 000 milliards de dollars en 2009. Il a diminué de 8 % en 2009 en conséquence de la crise économique et financière mondiale (fig. 1). La hausse de l'investissement au cours de la dernière décennie s'explique par des taux de croissance économique élevés aussi bien dans les pays développés que dans les pays en

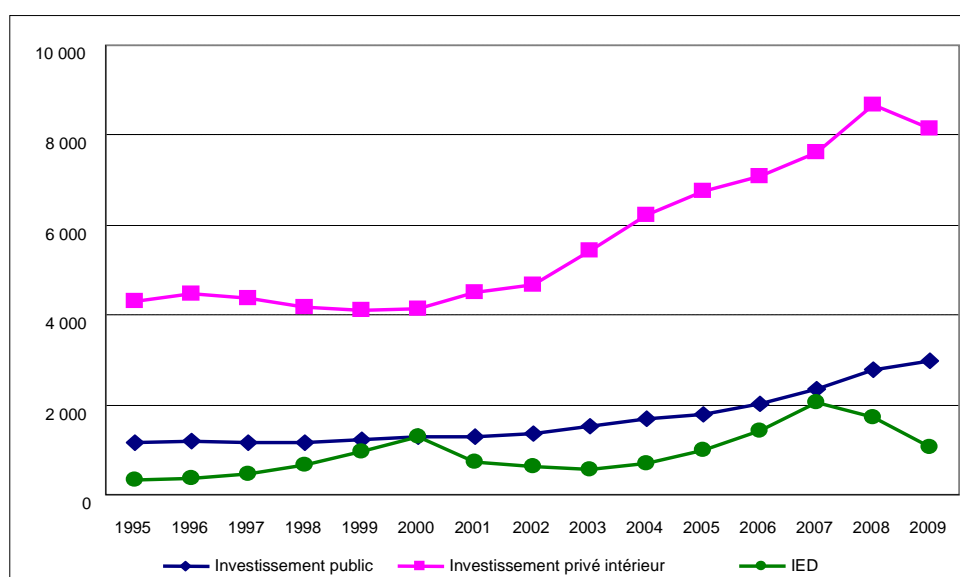
¹ Dans la présente note, seuls les investissements directement financés par le budget public – que ce soit au niveau national ou au niveau infranational – sont considérés comme des investissements publics.

développement. L'investissement intérieur privé² a été supérieur en valeur absolue à la fois à l'investissement public et à l'IED; en outre, il a progressé plus rapidement ces dernières années, en particulier depuis 2000. Si l'investissement étranger direct (IED) a globalement reculé en 2008 et 2009, l'investissement public a continué d'augmenter, de nombreux gouvernements l'utilisant comme un outil contracyclique pour lutter contre le ralentissement économique. Par ailleurs, dans certains pays, l'abondance de ressources publiques – par exemple, en raison des prix élevés de certains produits de base – a permis de financer des hausses appréciables de l'investissement public. En partie pour cette raison, par exemple par le biais d'entreprises d'État et de fonds souverains, la part des pays en développement et des pays en transition dans les flux mondiaux d'IED a augmenté, pour s'établir à la moitié du total de ces flux en 2009 (CNUCED, 2010).

Figure 1

Investissement public et investissement privé dans le monde, 1995-2009

(En milliards de dollars)

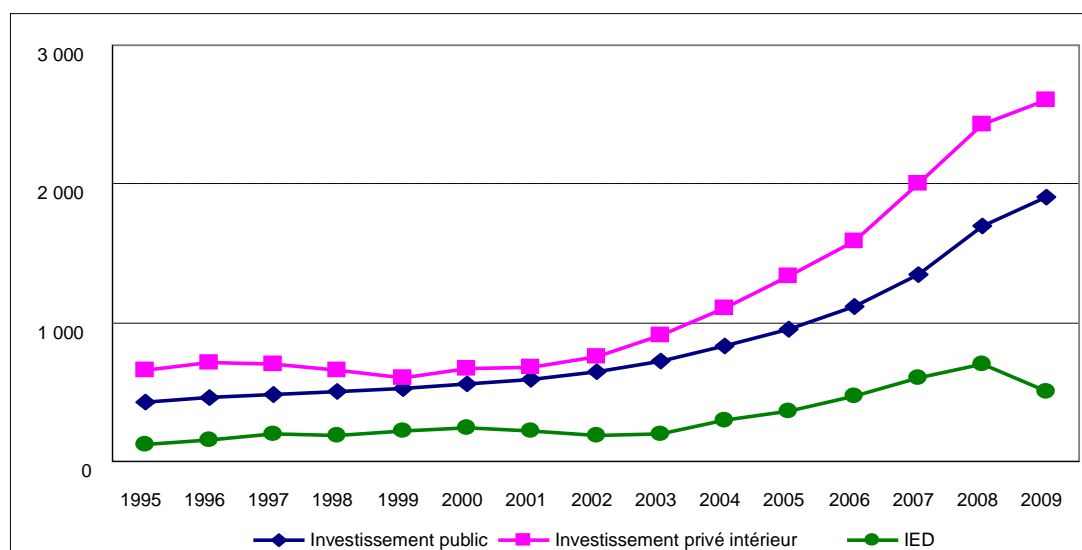


Source: Calculs et estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après des données du Fonds monétaire international (*Perspectives de l'économie mondiale*), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (pour l'investissement public et privé) et de la base de données sur les IED (apports d'IED) de la CNUCED.

5. Dans les seuls pays en développement et pays en transition, l'investissement intérieur privé a augmenté rapidement à partir de 2000, pour s'établir à 2 600 milliards de dollars en 2009, témoignant d'une forte croissance économique et de la confiance placée dans le secteur privé (fig. 2). De même, l'investissement public a augmenté au cours des dix dernières années, et les investissements intérieurs, publics et privés, ont résisté en 2009 à la crise économique et financière mondiale. La part de l'IED dans le total des investissements dans les pays en développement et les pays en transition a presque toujours été plus élevée que dans les pays développés, y compris en 2009 lorsque les flux d'IED ont diminué (deux exceptions étant toutefois 2000 et 2007).

² Calculé en tant que différence entre l'investissement privé total et les flux d'IED, il est donc considéré comme un indicateur approché de la valeur réelle de l'investissement privé.

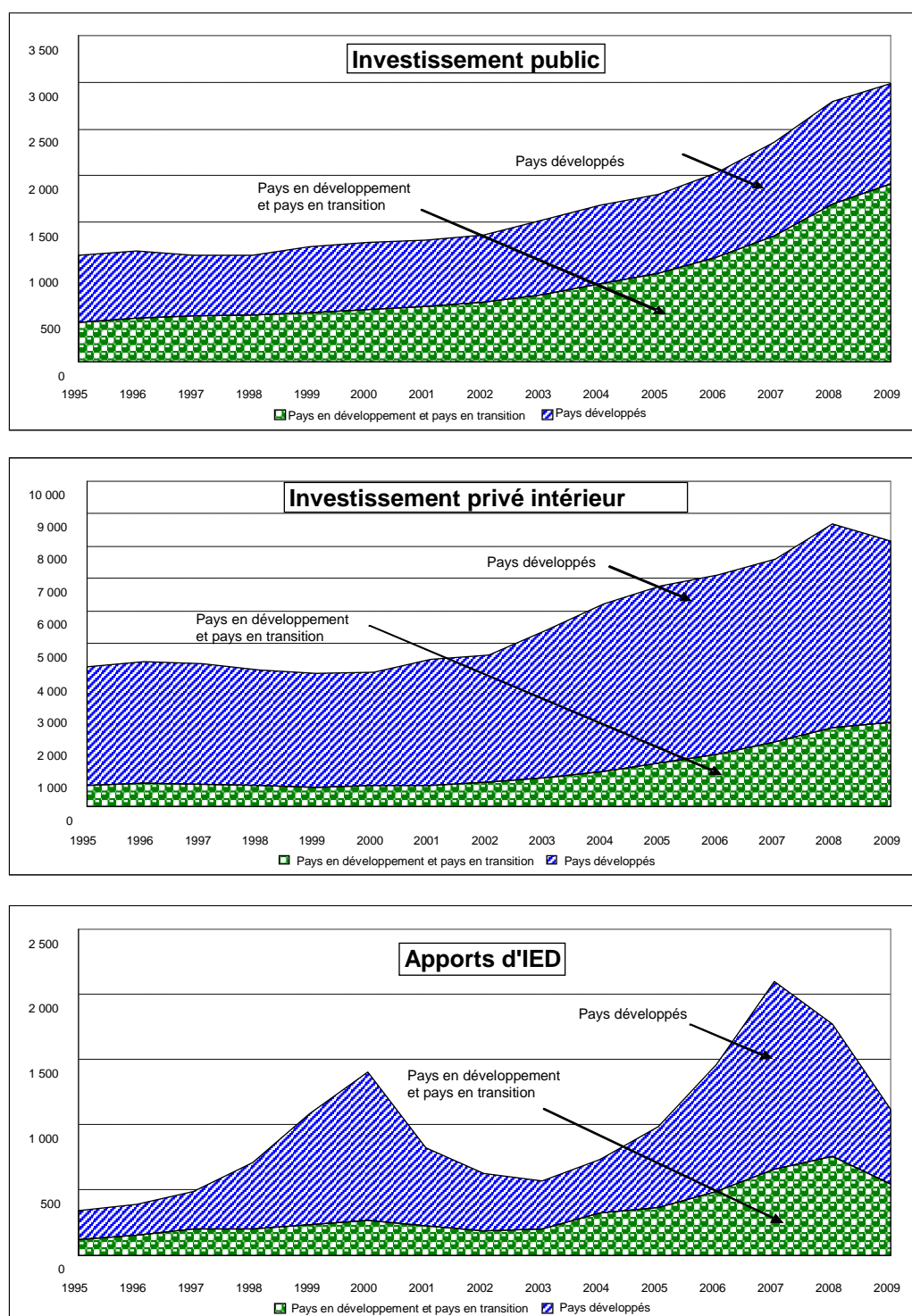
Figure 2
Investissement public et privé dans les pays en développement et les pays en transition, 1995-2009
 (En milliards de dollars)



Source: Calculs et estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après des données du Fonds monétaire international (*Perspectives de l'économie mondiale*), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (pour l'investissement public et privé) et de la base de données sur les IED (apports d'IED) de la CNUCED.

6. Les pays en développement et les pays en transition diffèrent des pays développés pour ce qui est de la dynamique de leurs investissements publics et privés. Les pays en développement ayant beaucoup investi, en particulier dans les infrastructures, leur part dans le total mondial de l'investissement public est passée au cours des quinze dernières années de 37 %, en 1995, à presque les deux tiers en 2009 (fig. 3). La capacité limitée du secteur privé dans les pays en développement et les pays en transition et la faible envergure des marchés financiers dans ces pays ont entraîné une large participation publique dans des projets d'investissement à grande échelle. En revanche, la plus grande partie de l'investissement intérieur privé au niveau mondial a concerné les pays développés, même si leur part dans l'investissement total est passée de 84 % en 1995 à 68 % en 2009 (fig. 3).

Figure 3
Investissement public et privé au niveau mondial, 1995-2009
 (En milliards de dollars)



Source: Calculs et estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après des données du Fonds monétaire international (*Perspectives de l'économie mondiale*), de l'Organisation de coopération et de

développement économiques (pour l'investissement public et privé) et de la base de données sur les IED (apports d'IED) de la CNUCED.

7. L'importance relative de l'investissement public dans les pays développés (mesurée par rapport au produit intérieur brut (PIB)) n'a cessé de diminuer au cours des deux dernières décennies, pour s'établir à 2,8 % en 2009. Au contraire, la part relative de l'investissement public (par rapport au PIB) dans les pays en développement et les pays en transition est passée de 11 % en 1995 à 15 % en 2009.

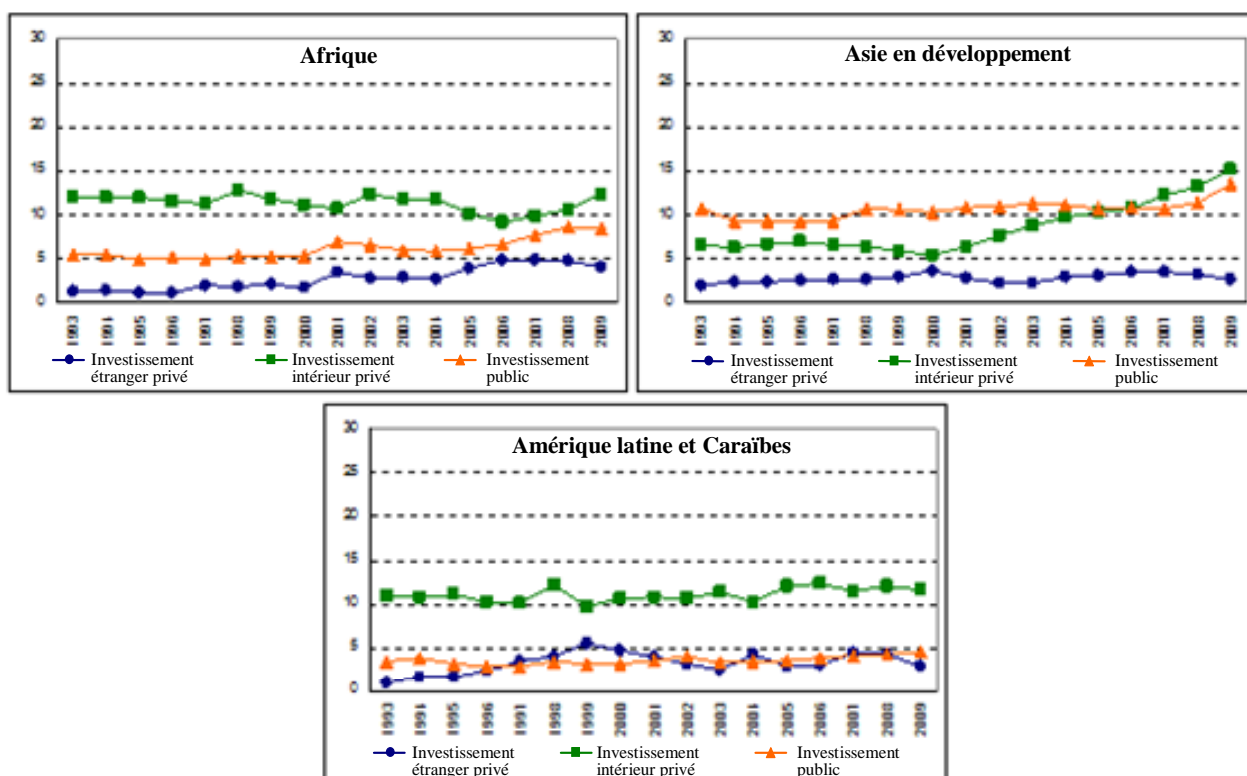
8. La structure des investissements publics et privés (étrangers et intérieurs) varie au niveau régional (fig. 4):

- En Afrique, l'investissement public en proportion du PIB a commencé d'augmenter en 2006 et s'est maintenu en 2009. L'investissement intérieur privé, qui avait faibli en part du PIB ces dernières années, a rebondi sur la période 2007-2009, enregistrant même une hausse au cours de la crise actuelle. L'investissement étranger privé en Afrique a diminué en part du PIB en 2008 et 2009, après avoir régulièrement augmenté à partir de 2000, en grande partie du fait de l'impact de la crise sur les pays qui sont les premiers investisseurs dans la région.

Figure 4

Investissement public et privé (étranger et intérieur) en part du PIB, 1993-2009

(En pourcentage)



Source: Calculs et estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après des données du Fonds monétaire international (*Perspectives de l'économie mondiale*), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (pour l'investissement public et privé) et de la base de données sur les IED (apports d'IED) de la CNUCED.

- En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'investissement public et l'investissement intérieur privé, en part du PIB, se sont remarquablement maintenus entre 1993 et

2009, impliquant que l'un et l'autre ont progressé, ou diminué, au même rythme que le PIB. L'investissement étranger privé, qui avait atteint son plus haut niveau en part du PIB en 1999, a fluctué entre 3 et 5 % au cours de la dernière décennie.

- Dans les pays en développement d'Asie, l'investissement intérieur privé a fortement augmenté en part du PIB, passant d'environ 5 % en 2000 à 15 % en 2009. La même année, sa part a augmenté plus vite encore, dans une certaine mesure du fait de l'assouplissement du crédit en Chine appliqué par les pouvoirs publics. L'investissement public, qui a été relativement stable en part du PIB, a bondi en 2009, les gouvernements de plusieurs pays, dont la Chine et l'Inde, ayant pris des mesures pour contrer les effets de la crise.

B. Investissement public, investissement privé et croissance économique

9. Comme il a été souligné dans le Consensus de Monterrey, l'investissement est un puissant vecteur d'innovation, de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Des investissements considérables seront nécessaires pour que les pays en développement atteignent les objectifs du Millénaire pour le développement. Outre le montant total de l'investissement, il est important de bien comprendre les différences ou les nuances qu'il y a entre investissement public et investissement privé, dans la mesure où l'un et l'autre peuvent avoir des incidences différentes sur la croissance économique.

1. Investissement public et croissance

10. L'investissement public est d'une importance fondamentale pour le développement et la croissance à long terme, car il joue un rôle important dans l'expansion des capacités productives, la stimulation de la demande globale et la répartition des ressources dans l'économie, s'agissant en particulier des pays les moins avancés (PMA). En contribuant à l'expansion des capacités productives, il peut stimuler l'investissement privé et encourager une hausse de la productivité de la main-d'œuvre. La récente crise financière a en outre fait ressortir la fonction contracyclique potentielle de l'investissement public, de nombreux gouvernements, de pays développés comme de pays en développement, ayant lancé et encouragé des programmes d'investissement public à la fois pour stimuler la création d'emplois et pour jeter les bases d'une croissance renouvelée et soutenue.

11. S'il est évident que des investissements publics massifs au cours de la crise actuelle ont évité à de nombreuses économies de tomber dans la récession, l'impact de l'investissement public sur la croissance n'a pas toujours été très notable ou rapide. La raison en est que les investissements publics se rattachent souvent à de larges fonctions liées à l'action des pouvoirs publics, qui n'alimentent qu'indirectement les facteurs influant sur la croissance de la productivité. Dans le secteur des infrastructures, beaucoup d'investissements publics n'ont un impact sur la productivité que sur de longues périodes de temps. En outre, cet impact varie en fonction de l'ampleur des investissements et des interactions avec d'autres secteurs (Sunderland, 2009). L'impact de l'investissement public sur la croissance économique doit également être apprécié dans une perspective régionale. Les gouvernements peuvent influencer sur le rythme d'accumulation, au niveau régional, de facteurs de production, en particulier en investissant dans des infrastructures régionales. Ces facteurs influent sur la productivité et l'affectation de facteurs privés mobiles, influençant ainsi la répartition régionale du revenu (de la Fuente et Vives, 1995).

12. De nombreuses données et études témoignent de la nécessité de l'investissement public dans les trois domaines considérés comme ceux où les synergies entre investissement intérieur et investissement étranger peuvent être renforcées, à savoir les infrastructures, les «changements climatiques» et l'agriculture. Dans le secteur des infrastructures, les investissements restent insuffisants, comme en témoignent les

indicateurs établis pour de nombreux pays. Des investissements publics considérables sont nécessaires pour remédier à la pénurie de services d'assainissement de base, à un approvisionnement insuffisant en électricité et en eau, à l'insuffisance du réseau routier et aux fortes disparités d'équipements d'infrastructure entre zones urbaines et zones rurales. Il en va de même dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques, pour ce qui est de l'adaptation aux incidences des changements climatiques en cours (hausse du niveau des mers, modification du régime des précipitations) et de la transformation du secteur de la production d'énergie au moyen de technologies permettant de réduire les émissions de carbone. Enfin, le secteur agricole a besoin de transformations structurelles si l'on veut améliorer la sécurité alimentaire à long terme, et les investissements publics ont un rôle fondamental à jouer en la matière, s'agissant par exemple d'accroître la productivité agricole.

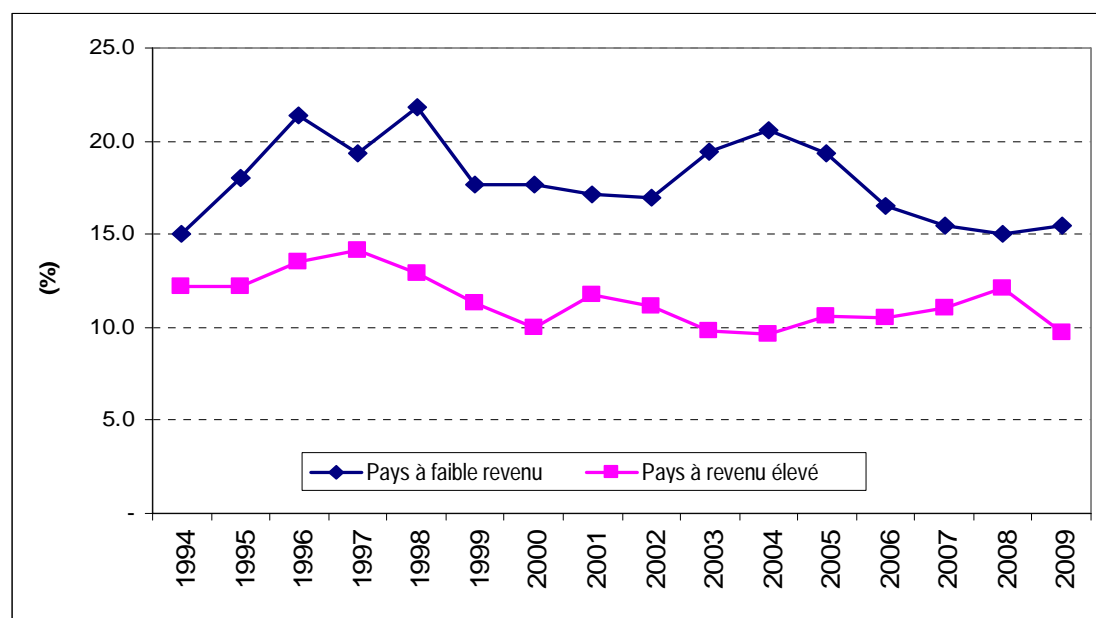
13. La forte croissance économique de certains pays, par exemple de pays en développement asiatiques, associée à des taux élevés d'investissements publics, a conduit à se demander s'il existait un niveau optimal d'investissement public et de stock de capital pour optimiser la croissance (Kamps, 2005; Marrero, 2008). Il est toutefois évident que le niveau optimal variera selon les pays et les régions, en fonction de la quantité et de la qualité du stock de capital, et de facteurs institutionnels et stratégiques.

2. Investissement privé et croissance

14. Il est largement reconnu que l'expansion de l'investissement privé – aussi bien intérieur qu'étranger – est un important moteur de la croissance économique. Par exemple, un certain nombre de pays ayant affiché des taux de croissance élevés au cours des deux dernières décennies ont également constamment bénéficié d'investissements privés plus élevés que les pays dont la croissance économique n'avait pas été aussi dynamique (fig. 5).

Figure 5

Investissement privé en part du PIB, 1994-2009



Source: Calculs et estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après des données du Fonds monétaire international (*Perspectives de l'économie mondiale*), de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de la base de données sur les IED de la CNUCED.

Note: Les pays à faible croissance ont un taux moyen de croissance inférieur à 2 % par an, et les pays à forte croissance sont ceux qui affichent un taux moyen de croissance supérieur à 8 % par an.

15. L'investissement privé intérieur restant la principale source de formation de capital dans le monde (fig. 1) ainsi que dans les pays en développement et les pays en transition (bien que dans une moindre mesure (fig.2)), il revêt une importance fondamentale pour la croissance et les stratégies de développement des pays en développement. Dans certains cas, des ratios élevés d'investissement public et d'IED par rapport au PIB n'ont pas été suffisants pour garantir des taux élevés de croissance économique en l'absence d'investissements privés intérieurs d'envergure (Roache, 2006).

16. Néanmoins, bien que les données empiriques ne permettent pas de trancher, d'une manière générale la littérature indique que les pays en développement devraient, pour stimuler le développement économique, aussi s'appuyer sur l'investissement étranger privé (principalement l'IED), outre l'investissement intérieur. Les flux de capitaux privés étrangers vers les pays en développement (en particulier l'IED) sont considérés comme un moyen d'accélérer la réduction de la pauvreté, notamment dans les PMA, par le biais d'une croissance tirée par le secteur privé, en procurant des ressources financières extérieures stables et additionnelles, des investissements et des technologies pour le développement. Les flux d'IED sont particulièrement importants, car ils offrent tout un ensemble d'actifs tangibles et intangibles et parce que les entreprises à l'origine de ces flux – les sociétés transnationales (STN) – sont aujourd'hui d'importants acteurs de l'économie mondiale. Les STN peuvent influencer sur le développement en complétant l'investissement intérieur et en étant à l'origine à la fois de courants commerciaux et de transferts de connaissances, de compétences et de technologie. Elles ne peuvent toutefois se substituer aux efforts intérieurs; elles ne peuvent que donner accès à des actifs tangibles et intangibles et catalyser l'investissement et les capacités intérieurs. Dans un monde où la concurrence s'intensifie et où le changement technologique s'accélère, ce rôle complémentaire et catalytique peut être tout à fait précieux (CNUCED, 1999).

17. Plusieurs études et enquêtes, telles que l'enquête réalisée par Development Finance International pour 22 pays africains et latino-américains concernant la contribution des capitaux étrangers privés au renforcement des capacités, montrent que s'ils constituent un apport de capitaux additionnels, les capitaux étrangers privés peuvent aussi avoir des effets défavorables. Ainsi, l'impact net sur la balance des paiements (par exemple, ressources en devises disponibles) a été moins positif qu'escompté en raison de niveaux élevés d'importations et de sorties de capitaux, même si les recettes d'exportation avaient augmenté (Bhinda et Martin, 2009). Concernant les investissements de portefeuille, la plupart des pays de l'enquête susmentionnée se dotent peu à peu de marchés de capitaux organisés. Si ces investissements peuvent être hautement spéculatifs et déstabilisateurs, dans certains cas ils peuvent être stables et contribuer au développement du secteur privé. Les avantages procurés par des marchés formels se sont révélés extrêmement limités pour ce qui était du nombre et du type d'entreprises cotées, alors que de tels marchés avaient aussi accru la vulnérabilité aux chocs extérieurs (Bhinda et Martin, 2009).

3. Partenariats investissement public-investissement privé et croissance économique

18. Les relations entre investissement public et investissement privé sont un thème récurrent de la littérature économique depuis le début des années 80, la principale question étant de savoir si ces deux types d'investissement ont un impact différent sur la croissance économique. D'un point de vue théorique, rien n'explique vraiment pourquoi la source institutionnelle de l'investissement devrait avoir de l'importance. Toutefois, si des inefficacités ou des distorsions sont associées à l'utilisation de l'investissement public, et que ce n'est pas le cas pour l'investissement privé, alors la différence pourrait avoir de l'importance. Un certain nombre d'études ont établi que l'investissement privé et

l'investissement public avaient des incidences positives sur la croissance à long terme, mais que l'investissement privé influait beaucoup plus sur l'économie que l'investissement public (Khan et Kumar, 1997; Bouton et Sumlinski, 2001).

19. Il y a aussi débat pour savoir si l'investissement public accroît ou diminue l'efficacité de l'investissement privé. Certains éléments d'investissement public, par exemple, pourraient être complémentaires de l'investissement privé et, dans la mesure où l'investissement privé a un impact positif sur la croissance, pourraient être bénéfiques à cette croissance. De telles complémentarités existent, par exemple, pour les investissements publics dans les infrastructures, l'éducation, l'atténuation des changements climatiques et l'agriculture. D'un autre côté, lorsque l'investissement public mobilise des ressources rares concurrençant directement le secteur privé, il peut aussi décourager l'investissement privé. Un accroissement de l'investissement public dans certaines conditions peut donc avoir des conséquences défavorables pour l'investissement privé et la croissance.

20. En raison des contraintes budgétaires auxquelles ils sont soumis, les gouvernements des pays en développement, notamment des pays connaissant un accroissement démographique et une urbanisation rapides, doivent faire appel au secteur privé (intérieur et étranger) pour les capitaux, la technologie et les compétences techniques nécessaires pour financer, développer et gérer des projets publics dans le secteur des infrastructures et dans d'autres secteurs. Comment les partenariats public-privé influencent-ils la croissance économique? L'expérience semble montrer que, toutes choses égales par ailleurs, plus il y a de projets de partenariats public-privé dans un pays, plus le taux de croissance du PIB est élevé, de tels projets ayant tendance à être à la fois de grands projets et des projets à long terme. Les investissements privés de cette nature attirent également d'autres investisseurs privés sur le marché, créant ainsi un cercle vertueux de croissance économique.

II. Partenariats investissement public-investissement privé: études de cas

21. Les partenariats entre investissement public et investissement privé sont de plus en plus considérés comme un moyen efficace et approprié de gérer la complexité des problèmes de développement auxquels sont confrontés les pays en développement et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

22. La présente section est consacrée à l'examen d'études de cas décrivant des partenariats fructueux entre investissement public et d'autres sources d'investissement dans les trois domaines ou secteurs identifiés à la dernière session de la réunion d'experts – infrastructures, agriculture et changements climatiques.

A. Infrastructures

23. Le secteur des infrastructures est un secteur où une étroite association entre investissement public et investissement privé peut considérablement aider à répondre aux besoins locaux du développement. Les besoins en investissement des pays en développement dans ce secteur excédant de loin les montants que peut y consacrer le secteur public, les gouvernements ont largement ouvert les industries et services d'infrastructure à la participation du secteur privé, y compris des STN (CNUCED, 2008). De fait, que ce soit pour faciliter des projets de partenariat public-privé en général, ou pour cibler des sociétés étrangères susceptibles d'être intéressées par de tels arrangements en

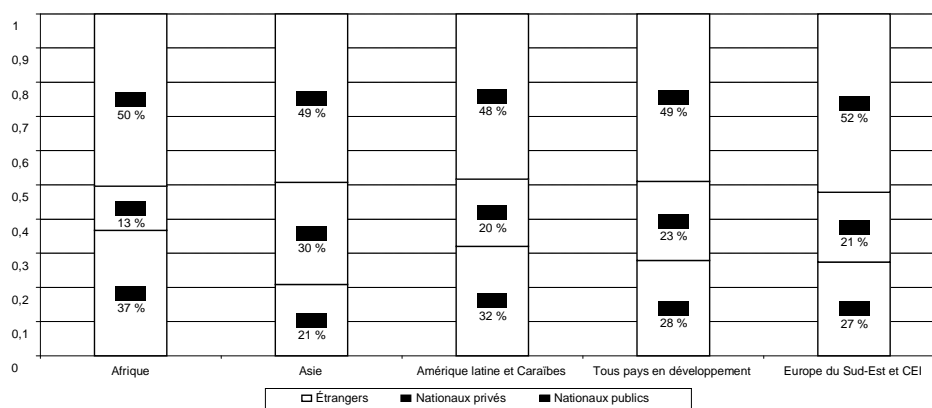
particulier, différents pays ont créé des «centres pour les partenariats public-privé», à l'instar du centre récemment mis en place au Kazakhstan³.

24. Les contraintes budgétaires et des considérations liées à la viabilité de leur endettement ont conduit de nombreux gouvernements de pays en développement à évaluer dans quelle mesure un financement privé pourrait aider à répondre à certains besoins en matière d'infrastructures publiques. Par exemple, d'après la base de données de la Banque mondiale sur les participations privées dans le secteur des infrastructures, la part des investissements privés dans les engagements totaux d'investissement d'infrastructure dans les pays en développement a été de 50 % au cours de la période 1996-2008 (fig. 6). Par région, le ratio engagements privés/engagements totaux a été relativement élevé en Asie (80 %), et plus faible en Amérique latine et en Afrique (77 % et 64 %, respectivement). Le ratio dans les pays en transition a été plus élevé que celui de n'importe quelle région en développement dans tous les secteurs d'infrastructure.

Figure 6

Part des investissements étrangers, des investisseurs nationaux privés et des investisseurs nationaux publics dans les engagements d'investissements d'infrastructure

(En pourcentage)



Source: CNUCED, d'après la base de données de la Banque mondiale sur les participations privées dans le secteur des infrastructures.

25. Un certain nombre d'exemples de partenariat et d'études de cas permettent d'illustrer l'importance des partenariats public-privé dans divers secteurs d'infrastructure dans les pays en développement, ainsi que les modalités de participation du secteur privé.

26. Un premier exemple est celui du projet de production hydroélectrique de Bujagali lancé par le Gouvernement ougandais, en vue de promouvoir la croissance économique en fournissant de l'électricité à long terme et d'un coût abordable, et pour lequel celui-ci a fait appel à des partenaires pour couvrir un certain nombre de besoins techniques et financiers (Q Finance, 2010; New Vision, 2010). Les principaux partenaires de ce partenariat public-privé sont le Gouvernement ougandais, plusieurs sociétés privées, le Fonds de l'Aga Khan pour le développement économique, des institutions multilatérales et bilatérales de financement du développement et des prêteurs commerciaux.

³ Partenariats public-privé au Kazakhstan. Communication de M. Kairat Tilebaldinov, Vice-Président du Centre kazakh pour les partenariats public-privé, JSC; deuxième session de l'équipe de spécialistes des partenariats public-privé, Genève, 3 et 4 décembre 2009. Voir: http://www.unece.org/ceci/ppt_presentations/2009/ppp/presentationppp09.html (site consulté le 8 novembre 2010).

27. Le secteur privé assume les fonctions et tâches suivantes: conception, financement, construction et maintenance des installations de production d'électricité à Bujagali; gestion de la construction des projets d'interconnexion correspondants pour le compte du Gouvernement (propriété et exploitation), qui permettront de raccorder les installations au réseau électrique national; et vente de toute l'électricité produite exclusivement au Gouvernement dans le cadre d'un accord d'une durée de trente ans. Un financement à hauteur de 860 millions de dollars couvrira à la fois la construction des installations de production et les projets d'interconnexion; il est composé de 22 % de fonds propres et de 78 % d'emprunts à garantie limitée: les fonds propres proviennent en grande partie du secteur privé, avec une petite contribution en nature du Gouvernement ougandais; la partie prêt est largement assurée par un certain nombre d'institutions internationales de financement du développement.

28. Bien que le projet ne soit pas encore bouclé, les arrangements contractuels sont jugés satisfaisants, dans la mesure où les risques (supportés par les promoteurs du projet et les prêteurs commerciaux) sont adossés à des contrats et mécanismes d'assurance passés avec le Gouvernement et les organisations internationales. Toutefois, d'importantes réserves ont été exprimées quant à l'impact plus général du projet, notamment parce que les avantages en sont limités à de grandes entreprises sans s'étendre à l'ensemble de la population, outre une surestimation de la productivité et un manque de transparence (Development Finance International, 2010).

29. Un deuxième exemple est celui de la concession de la gestion des ressources en eau de Mbombela (Nelspruit) en Afrique du Sud. Les autorités locales ont accordé une concession d'une durée de trente ans, en 1999 (modifiée en 2003), à la Greater Nelspruit Utility Company, société privée à capitaux nationaux et internationaux à laquelle ont été confiés aussi bien le financement que la gestion. Le coût de cette concession a été établi d'après le coût pour les autorités locales des emprunts correspondants aux actifs nécessaires au projet. Les revenus provenant de la cession d'actifs mobiliers seraient réinvestis, et tous les actifs deviendraient propriété des autorités locales à l'échéance du contrat. La société devait en outre acquitter une redevance annuelle, était assujettie à une garantie de résultat et était tenue de payer des amendes en cas de non-respect des engagements contractuels. Les barèmes appliqués aux consommateurs ne peuvent être fixés que par les autorités municipales, mais la société peut chaque année préconiser le tarif à appliquer pour assurer une bonne gestion et atteindre le taux de rendement convenu. Si les autorités municipales fixent les prix à un niveau inférieur à celui des frais de fonctionnement, elles doivent payer la différence de manque à gagner au concessionnaire.

30. L'évaluation repose sur 11 domaines relevant des objectifs du projet, dont 9 sont repris dans le contrat. Les critères concernent: a) la qualité de la gestion; b) l'accès à l'eau; c) l'expansion et la modernisation des infrastructures; d) l'utilisation intégrale des subventions financières des autorités municipales dans les zones jusque-là insuffisamment desservies; e) la formation et le perfectionnement des compétences des employés; et f) les barèmes. Parmi les aspects délicats restant à régler figurent: a) la garantie d'un approvisionnement vingt-quatre heures sur vingt-quatre; b) la supervision d'un contrat complexe; et c) le transfert d'une partie appréciable du risque financier de la société vers les autorités municipales ou locales (Bender et Gibson, 2010).

31. Les exemples de financement et d'exploitation d'infrastructures par le secteur privé abondent dans le secteur des transports. Le projet relatif à l'aéroport d'Enfidha en est un,

qui associe les autorités tunisiennes à une STN turque⁴. Le modèle d'investissement adopté pour mobiliser les capacités financières et technologiques du secteur privé concernait deux contrats de concession d'une durée de quarante ans: a) un contrat pour l'exploitation, l'entretien et le développement de l'actuel aéroport de Monastir; et b) un contrat de construction-exploitation-transfert (CET) pour un nouvel aéroport à Enfidha. Le marché a été attribué à TAV Airports Holding, société turque basée à Istanbul et spécialisée dans la construction, l'exploitation et la gestion d'aéroports, qui exploite des aéroports dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Géorgie et en Turquie.

32. Le projet d'aéroport d'Enfidha est un exemple de collaboration entre divers acteurs; la Société financière internationale de la Banque mondiale, des banques commerciales et la Banque africaine de développement ont contribué au financement du projet, dont l'objectif était de désengorger les deux aéroports existants dans le cadre de l'expansion continue du secteur du tourisme tunisien.

B. Agriculture

33. L'expansion et la revitalisation de la production agricole sont une nécessité pour les pays en développement, à la fois pour répondre aux besoins alimentaires croissants de leur population et pour jeter les bases de la diversification et du développement économiques. Les investissements publics et privés peuvent les uns et les autres contribuer au développement du secteur agricole, et le potentiel d'interactions entre les deux est considérable. Les partenariats public-privé peuvent fondamentalement contribuer au développement de l'agriculture, à la fois pour assurer la sécurité alimentaire d'une manière générale et pour proposer des solutions sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole.

34. Il existe de nombreux exemples de réussite de partenariat public-privé concernant la production agricole dans les pays en développement, s'agissant notamment de l'amélioration des technologies agricoles, de la recherche-développement (R-D), des semences et des services de vulgarisation agricole destinés à aider les agriculteurs à passer d'une production de subsistance à une production commerciale. Par exemple, en Ouganda, l'un de ces partenariats dans le secteur de la production d'huiles végétales vise à développer l'industrie, à créer des emplois et à accroître les revenus de la population rurale, ainsi qu'à revitaliser et à accroître la production locale d'huiles végétales pour réduire la part des importations. Le projet de partenariat, sous la forme d'un consortium associant Wilmar International (Singapour), conglomérat spécialisé dans l'exploitation de plantations agro-industrielles, emploie directement plus de 1 400 petits agriculteurs indépendants. Environ 80 000 ménages ont ainsi vu leurs revenus augmenter, et le pays devrait à terme devenir autosuffisant en huiles végétales⁵.

35. Des sociétés telles que BASF (Allemagne) et Syngenta (Suisse) ont établi des partenariats de recherche-développement agricole avec des pays en développement⁶.

⁴ Source: site Web de la Banque africaine de développement – <http://www.afdh.org/en/news-events/article/tunisia-enfidha-airport-leveraging-public-private-partnership-in-development-7258> (consulté le 8 novembre 2010).

⁵ Fonds international de développement agricole (FIDA). République d'Ouganda: Interim evaluation – Executive summary of the Vegetable Oil Development Project. IFAD document n° EC 2010/63/W.P.4, 25 juin 2010. Voir <http://www.ifad.org/gbdocs/eb/ec/e/63/EC-2010-63-W-P-4.pdf>. Voir aussi: FIDA. Progress in Eastern and Southern Africa. Issue n° 9. Septembre 2008 (<http://www.ifad.org/newsletter/pf/9.htm>).

⁶ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (2005). Can public and private sectors work together for the poor? *IFPRI Forum*. Juin. Voir: <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/if11.pdf>.

Syngenta a noué des partenariats avec des instituts publics de recherche agronomique en Chine et en Inde⁷. En Chine, elle a établi des partenariats avec le Centre de recherche sur les biopesticides du Hubei et l'Institut de chimie organique de Shanghai pour la recherche sur la protection des cultures⁸. En Inde, ses partenariats concernent l'amélioration des pratiques culturales et des moyens de subsistance des agriculteurs pauvres. Un autre exemple intéressant de collaboration public-privé associe l'Institut égyptien d'ingénierie génétique agricole et la société Pioneer Hi-Bred Inc. (États-Unis) pour l'application d'une technologie visant à développer une variété de maïs résistant aux insectes⁹. Nestlé (Suisse), associée à des organisations internationales de développement, a participé à un projet de partenariat public-privé au Viet Nam pour la promotion d'une production durable de café *Robusta* et l'utilisation de méthodes d'irrigation efficaces, outre la formation de caféiculteurs locaux¹⁰.

36. Embrapa (Brésil) est un exemple très intéressant d'institut public de recherche agronomique qui prend l'initiative de nouer des partenariats avec des STN et des sociétés privées brésiliennes, ainsi qu'avec des pays développés et des pays en développement (encadré 1).

Encadré 1

**Partenariats internationaux entre instituts publics de recherche et STN:
le cas d'Embrapa au Brésil**

Créé en 1973, Embrapa est le principal institut public brésilien de recherche agronomique. Il a noué plusieurs types de partenariats nationaux et internationaux avec des STN:

- *Partenariats avec des STN pour le développement de nouvelles technologies.* Dans ce type de partenariat, Embrapa et son partenaire conçoivent ensemble des projets de R-D, et la technologie qui en résulte est ensuite disponible pour une large utilisation au niveau local. Par exemple, BASF et Embrapa ont signé un accord de collaboration technique pour créer des cultivars résistant aux herbicides, qui seront bientôt disponibles sur le marché;
- *Partenariats pour l'intégration des technologies d'autres sociétés dans des produits Embrapa.* Ce type d'accord permet à Embrapa d'identifier et de prendre la licence de technologies produites par d'autres entités pour les intégrer dans ses propres produits. Cela facilite le processus de R-D et de transfert de technologie. Quelques STN et technologies concernées sont BASF (résistance aux herbicides), MONSANTO (résistance aux herbicides à base de glyphosate) et JIRCAS (résistance à la sécheresse);

⁷ Fondation Syngenta. Public-private partnerships in agriculture: Teamwork achieves many goals. Voir <http://www.syngentafoundation.org/index.cfm?pageID=602>. Voir aussi: Extending the productivity of thousands. Voir: <http://www.syngentafoundation.org/index.cfm?pageID=182>.

⁸ Syngenta: Company history. Voir: http://www2.syngenta.com/en/about_syngenta/companyhistory.html.

⁹ Public-private partnerships in modern biotechnology. *Science and Development Network*. 1^{er} octobre 2002. Voir: <http://www.scidev.net/en/policy-briefs/public-private-partnerships-in-modern-biotechnology.html>.

¹⁰ Centre du commerce international (2009). Les partenariats public-privé de Nestlé dans l'approvisionnement agricole: promotion d'une production durable de *Robusta* dans la province de Dak Lak du Viet Nam. *Forum du commerce international*, n° 4. Voir: http://www.tradeforum.org/news/fullstory.php/aid/1502/Nestl_E9_92s_public-private_partnerships_in_agricultural_sourcing.html.

- *Partenariats dans lesquels Embrapa concède la licence de ses technologies à des STN.* Avec ce type de partenariat, Embrapa accorde des licences pour ses technologies afin qu'elles soient validées et commercialisées à l'étranger. Le preneur de licence acquitte des redevances.

Depuis 1998, Embrapa a créé plusieurs laboratoires virtuels à l'étranger – aux États-Unis, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. En outre, afin de fournir une aide humanitaire à des pays en développement à faible revenu par un transfert de technologie, l'institut réalise des projets de coopération dans tous les pays d'Amérique du Sud et dans 13 pays africains.

Source: CNUCED, 2009b.

C. Changements climatiques

37. Il existe un potentiel considérable d'interaction entre investissement public et investissement privé dans le domaine de l'atténuation des effets des changements climatiques (CNUCED, 2010), s'agissant notamment de l'exploitation des sources d'énergie renouvelables. Les technologies des énergies renouvelables n'étant pas encore compétitives par rapport aux technologies traditionnelles à plus forte intensité de carbone, leur utilisation par les entreprises privées passe souvent par une forme ou une autre de partenariat public-privé. Ces partenariats peuvent être de nature diverse, mais ils prévoient généralement une garantie publique d'accès au réseau et des taux préférentiels pour l'électricité produite, outre des accords d'achat à long terme et des prêts à des taux de faveur. Quelques exemples caractéristiques concernent l'énergie éolienne.

38. Ainsi, au Costa Rica, l'Instituto Costarricense de Electricidad (ICE), service public de l'électricité, a attribué un contrat, d'une durée de vingt ans, de construction-possession-exploitation-transfert (CPET) pour un projet de production d'énergie éolienne de 49,5 mégawatts (Proyecto Eólico Guanacaste) au groupe JUWI, associé à GDF Suez (France). Le parc éolien est certifié au titre du Mécanisme pour un développement propre (MDP). Eenergy International, filiale de GDF Suez, détiendra les 37 000 unités de réduction certifiée des émissions (URCE) que le projet devrait produire chaque année jusqu'en 2012. Le Costa Rica a l'intention de produire toute son électricité au moyen de sources d'énergie renouvelables d'ici à 2021¹¹.

39. Au Brésil, la Banque nationale de développement économique et social (BNDES) a approuvé un prêt de 72 millions de réais (35 millions de dollars) pour le financement de la ferme éolienne de Pedra do Sal, d'une puissance de 18 mégawatts, dans l'État de Piauí, qui est entrée en exploitation début 2009. Ce financement représentait 69,5 % de l'investissement total du projet, le reste provenant de sources privées. Ce projet a été exécuté dans le cadre des programmes publics d'accélération de la croissance (PAC) et de promotion des énergies renouvelables (Proinfa). Annoncé en août 2007, il a été mené en collaboration avec Eenergy International, filiale de GDF Suez, qui a signé un accord pour l'installation de 20 turbines éoliennes de 900 kilowatts. La société a acquis le droit d'acheter, sous réserve de l'approbation du Gouvernement, 100 % du projet¹².

¹¹ Thomson Reuters. Base de données *Project Finance International*, et sites Web du Groupe JUWI et d'Enercon.

¹² Thomson Reuters. Base de données *Project Finance International*, et http://www.greenmomentum.com/wb3/wb/gm/gm_content?id_content=955.

40. En Jordanie, la loi sur les énergies renouvelables – adoptée en 2010 –, associée à la volonté de promouvoir une plus grande indépendance énergétique nationale, a conduit le Gouvernement à investir dans des parcs éoliens. L'adjudication d'un parc éolien de 30 à 40 mégawatts devant être implanté dans la région de Al Kamshah a été réalisée et le Gouvernement négocie actuellement avec une entreprise grecque un contrat de construction-exploitation-transfert. Le financement devrait être assuré par la Banque mondiale¹³.

III. Comment promouvoir l'interaction des investissements publics et des investissements privés

41. Les études de cas qui viennent d'être évoquées montrent qu'il est particulièrement complexe de promouvoir l'interaction des investissements publics et des investissements privés dans une optique de développement. Premièrement, les secteurs où ces interactions sont le plus probable ont tendance à être politiquement sensibles, avec des répercussions potentielles sur de nombreux agents économiques et de nombreuses parties prenantes. D'où la nécessité de bien gérer les relations entre investisseurs, pouvoirs publics et société civile. Deuxièmement, il n'existe pas de solution «unique et universelle» pouvant s'appliquer à tous les pays et à tous les secteurs d'activité, et concevoir le «bon» environnement directif et déterminer la «meilleure» forme de coopération entre le secteur public et le secteur privé exige des compétences et des capacités spécifiques. À cela s'ajoute l'ampleur des besoins en investissements dans ces secteurs et la concurrence entre les pays pour ce qui est d'attirer les investisseurs étrangers. Le développement des infrastructures, l'agriculture et l'atténuation des changements climatiques sont trois domaines où les besoins en investissements sont considérables et où les investissements privés – aussi bien étrangers que nationaux – ont un rôle fondamental à jouer, s'agissant de compléter le financement public et d'apporter le savoir-faire et la technologie nécessaires.

A. Au niveau national

42. Une priorité des gouvernements dans les pays en développement devrait être de renforcer l'état de droit et de mettre en place des lois et réglementations sectorielles transparentes et prévisibles. Un cadre institutionnel et réglementaire de qualité est essentiel pour encourager les interactions entre investissements publics et investissements privés et pour atteindre les objectifs de développement correspondants. Cela est particulièrement important lorsque les investissements sont à forte intensité de capital ou ont une longue période de gestation et impliquent une forte participation publique (par exemple, infrastructures), lorsque les industries en sont à un stade précoce de développement (par exemple, investissements à faible intensité de carbone), ou lorsque le secteur comporte des enjeux sociaux considérables (par exemple, agriculture).

43. Une réglementation appropriée est également essentielle lorsque les investisseurs privés fournissent des services qui étaient jusque-là assurés par des entreprises publiques. Il s'agit pour les gouvernements de veiller à ce que les mêmes facteurs de politique publique qui avaient initialement motivé l'engagement du secteur public (par exemple, considérations d'équité, conditions de monopole naturel, externalités) soient pris en compte par le secteur privé dans la production et la fourniture des services; cela peut aller jusqu'aux politiques de tarification (CNUCED, 2009a).

¹³ Thomson Reuters. Base de données *Project Finance International*, et *Jordan Times*, du 31 août 2010.

44. Les pays doivent décider dans quelle mesure ils veulent ouvrir tel ou tel secteur à l'investissement privé et si cela doit inclure l'investissement étranger. De nombreux pays ont privatisé des industries nationales, avec des résultats, et notamment des incidences sur le développement, variables selon les pays et les secteurs. Par exemple, si l'agriculture est un secteur largement privé, de nombreuses industries d'infrastructure sont encore souvent sous contrôle public. Lorsque les investissements privés sont autorisés, les gouvernements doivent aussi identifier les éventuels obstacles à ces investissements, et établir une liste prioritaire de projets pour lesquels ils jugent nécessaire de rechercher la collaboration d'investisseurs privés.

45. La décision d'autoriser ou non les investissements étrangers revêt une importance particulière dans des industries stratégiques telles que la distribution et le transport d'énergie et les industries extractives, et aussi dans des secteurs considérés comme politiquement sensibles pour des raisons socioculturelles (par exemple, agriculture). Les gouvernements peuvent vouloir limiter les IED afin de garder un contrôle sur ces activités, mais ils peuvent également choisir d'autres formes d'investissement qui limitent le transfert du contrôle au secteur privé.

46. Les pays doivent déterminer quel type d'interaction entre investissement public et investissement privé répond le mieux à leurs besoins en matière de développement. Il existe trois options fondamentales, allant de l'absence de relations contractuelles directes à des partenariats fondés sur une participation au capital:

Option 1

47. Investissements publics à l'appui d'investissements privés correspondants dans des activités ou des secteurs spécifiques. Un exemple concerne les programmes nationaux de R-D visant à promouvoir le développement d'industries de haute technologie (par exemple, technologies des énergies renouvelables). Un autre exemple a trait aux investissements publics d'infrastructure, tels que la création de parcs industriels ou la construction d'installations d'entreposage à l'intention des agriculteurs. Ces investissements peuvent être soit indépendants d'investissements privés individuels (par exemple, construction de routes ou de réseaux), soit se rattacher à des projets spécifiques d'investissements privés (par exemple, raccordement d'une usine à un port).

Option 2

48. Coentreprises par actions. Cela peut être une option pour des activités où le secteur public est présent à travers des entreprises d'État (par exemple, industries extractives), mais où l'investissement privé est également autorisé. Un autre exemple concernerait des coentreprises public-privé de R-D (par exemple dans l'agriculture).

Option 3

49. Investissements privés sans capital-actions à l'appui d'investissements publics. Dans ce cas, les investissements privés peuvent jouer un rôle complémentaire, par exemple dans le cadre de contrats de gestion ou de projets construction-possession-transfert. Dans le secteur des infrastructures, la participation étrangère peut être limitée à des partenariats public-privé où la propriété revient à l'État et où l'exploitation repose sur des concessions.

50. Quelle qu'en soit la forme, les partenariats public-privé comportent à la fois des avantages et des risques, et profiter des uns et bien gérer les autres est essentiel pour un véritable partage des gains et des risques entre le secteur public et le secteur privé. Il faut notamment avoir la capacité d'évaluer les incidences sur le développement (que ce soit avec des investisseurs nationaux privés ou des investisseurs étrangers, et qu'il s'agisse de

partenariats public-privé ou d'autres types de partenariat) et de concevoir des projets d'investissement spécifiques.

51. Ce qui rend les partenariats public-privé intéressants pour les gouvernements est la possibilité qu'ils offrent de mettre à profit le potentiel du secteur privé de réaliser et d'exploiter un investissement avec une plus grande efficacité que ne le ferait le secteur public. Dans le même temps, en faisant appel au secteur privé, les gouvernements peuvent économiser des fonds publics et atténuer la contrainte budgétaire (CNUCED, 2009a). Le secteur public peut également beaucoup bénéficier de l'accès à la technologie et au savoir-faire que permettent ces partenariats.

52. Pour ce qui est des risques, les règles suivantes s'imposent: a) garder présents à l'esprit les coûts élevés et les risques potentiels des partenariats public-privé, ce qui implique de les limiter à des projets hautement prioritaires ou à rendement élevé pour lesquels il n'est pas possible de faire appel à un financement meilleur marché ou à des capacités techniques autres; b) réaliser des évaluations des besoins et des études de faisabilité approfondies et transparentes; c) consulter et associer pleinement le public; d) prendre toutes les précautions qui s'imposent; et e) appliquer des critères de sélection et des procédures de passation de marché transparents. Parce qu'un financement privé ne peut être nécessairement considéré comme acquis, les gouvernements devraient aussi redoubler d'efforts pour disposer d'une plus grande marge d'action budgétaire et définir des projets d'investissement public prioritaires (CNUCED, 2009a).

53. Une répartition appropriée des risques passe également par une large participation des pouvoirs publics au suivi, à l'évaluation et à la réglementation de l'investissement pendant toute la période contractuelle. Les contrats d'investissement entre le secteur public et le secteur privé peuvent aussi être un moyen d'obliger les investisseurs étrangers à tenir certains engagements en matière de développement, par exemple à l'appui du développement d'infrastructures publiques.

54. Une action énergique des organismes de promotion de l'investissement peut contribuer à une plus grande sensibilisation aux possibilités d'associer investissement privé et investissement public. Ces organismes doivent déterminer les activités économiques offrant un tel potentiel d'interaction et promouvoir ce type d'investissement en ciblant les investisseurs (identification des acteurs principaux dans les secteurs considérés, information, mise en relation) et en assurant un suivi approprié.

B. Aux niveaux régional et international

55. Il faudrait encourager une plus grande coopération régionale entre pays en développement pour promouvoir les interactions entre investissement public et investissement privé. L'intégration régionale peut aider à créer de plus vastes marchés et à promouvoir ainsi des débouchés d'investissement. Cela vaut pour le développement de nombreuses industries dans les pays en développement, y compris dans les secteurs de l'agriculture, de la production d'énergie et de l'atténuation des changements climatiques. La coopération régionale peut également jouer un rôle de premier plan dans la promotion de l'accès aux marchés grâce à des projets d'infrastructure à l'échelle régionale (particulièrement importants pour les pays sans littoral) et la création d'établissements régionaux de recherche (par exemple, partenariats public-privé régionaux pour la recherche-développement agricole).

56. La promotion des interactions entre investissement public et investissement privé doit bénéficier d'un soutien international, qui peut se manifester de différentes façons – aide publique au développement (APD), mesures prises par les pays d'origine, dispositions relatives au développement dans les accords internationaux d'investissement et dans des

initiatives plus sectorielles. Il est essentiel que les partenaires de développement accordent toute l'attention voulue au financement de projets pour lesquels il ne serait autrement pas possible de mobiliser une participation suffisante du secteur privé.

* * *

57. Les experts voudront peut-être débattre des questions et des mesures ci-après, notamment, pour ce qui est de renforcer les capacités productives et d'assurer la réalisation d'objectifs de développement à travers les synergies entre investissement public et investissement privé:

- Comment peut-on utiliser les partenariats public-privé pour renforcer les capacités productives (modernisation industrielle, développement technologique et R-D, développement de l'entrepreneuriat et mise en valeur des ressources humaines)?
- Quels sont les niveaux idéaux d'investissement public, d'investissement intérieur privé et d'investissement étranger privé pour optimiser la croissance sans que ces différentes catégories d'investissement s'excluent les unes les autres? Quels facteurs sont à retenir pour déterminer ces niveaux dans un pays donné?
- Quelles industries ou quels secteurs semblent se prêter le mieux à des investissements en partenariat public-privé? Quels seraient les obstacles à ces partenariats?
- Quelle peut être la contribution de politiques nationales, régionales et internationales à la promotion de ces partenariats? Que faut-il faire pour optimiser les avantages et réduire les risques qui y sont associés?
- Comment tirer le meilleur parti des liens et des synergies possibles entre l'investissement intérieur (public et privé) et l'investissement étranger? Les STN du Sud et les fonds souverains pourraient-ils jouer un plus grand rôle à cet égard?
- Quels travaux faudrait-il encore entreprendre pour mieux comprendre et exploiter les synergies entre investissement public et investissement privé, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'agriculture et des changements climatiques?

Bibliographie

- Bender P et Gibson S (2010). Case study for the 10 years of the Mbombela (Nelspruit) water and sanitation concession, South Africa. Study commissioned by the World Bank at the request of the Public–Private Partnership Unit of the National Treasury of the South African Government and the Mbombela Local Municipality. Voir <http://www.ppp.gov.za/documents/casestudies/Nelspruit%20Case%20Study%20Final%2029%20May%202010.pdf>.
- Bhinda N et Martin M (2009). Private capital flows to low-income countries: Dealing with boom and bust. Development Finance International Group. Novembre. Voir http://www.development-finance.org/en/component/docman/doc_download/583-fpc-cbp-series-2.html.
- CNUCED (1999). *World Investment Report 1999: Foreign Direct Investment and the Challenge of Development*. Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.99.II.D.3. New York et Genève.
- CNUCED (2008). *World Investment Report 2008: Transnational Corporations and the Infrastructure Challenge*. Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.08.II.D.23. New York et Genève.
- CNUCED (2009a). *The role of public investment in social and economic development. Public investment: vital for growth and renewal, but should it be a countercyclical instrument?* Note établie par le secrétariat de la CNUCED.
- CNUCED (2009b). *World Investment Report 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development*. Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.09.II.D.15. New York et Genève.
- CNUCED (2010). *World Investment Report 2010: Investing in a Low-Carbon Economy*, Publication des Nations Unies, New York et Genève.
- De la Fuente A et Vives X (1995). Infrastructure and education as instruments of regional policy: evidence from Spain. *Economic Policy*: 13-51.
- Development Finance International (2010). Synergies with domestic public and private investment: how foreign private capital can contribute more to development. Document établi pour la CNUCED.
- Marrero G (2008). Revisiting the optimal stationary public investment policy in endogenous growth economies. *Macroeconomic Dynamics*. No.12.
- New Vision (2010). Bujagali dam to be ready next year. 12 mars. Voir <http://www.newvision.co.ug/D/8/12/712732>.
- Kamps C (2005). Is there a lack of public capital in the European Union? European Investment Bank papers 3/2005.
- Khan MS and Kumar MS (1997). Public and private investment and the growth process in developing countries. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 59 (1): 69-88.
- Khan MS et Reinhart CM (1990). Private investment and economic growth in developing countries. *World Development*. 18 (1): 19-27.
- Koveos P et Yourougou P (2010). Public–private partnerships in emerging markets. Voir <http://www.qfinance.com/financing-best-practice/publicprivate-partnerships-in-emerging-markets?page=1>.
- Roache S (2006). Domestic investment and the cost of capital in the Caribbean. IMF working paper 06/152.